

PREMIER MINISTRE

Secrétariat général  
de la défense  
et de la sécurité nationale

Paris, le 28 FEV. 2019  
N° 1028 /ANSSI/SDE/PSS/BQA

Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information

Bureau Qualifications et Agréments

**DECISION DE QUALIFICATION D'UN PRODUIT**  
**AU NIVEAU ELEMENTAIRE**

***GUNNEBO SMI EN VERSION 01-02***  
***FICHET TECHNOLOGIES***  
RCS 409 790 128

23, route de Schwobsheim  
67 600 Baldenheim

Pièces constitutives de la décision de qualification :

**Fiche 1** : Description du produit.

**Fiche 2** : Conditions et limites de la qualification.

**Fiche 3** : Base documentaire de la qualification.

Le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information,

Vu le décret n° 2015-350 du 27 mars 2015 relatif à la qualification des produits de sécurité et des prestataires de service de confiance pour les besoins de la sécurité nationale ;

Vu le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 modifié portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information », notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Vu le décret du 27 mars 2014 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information – M. POUPARD (Guillaume) ;

Vu la décision du 22 octobre 2014 portant délégation de signature (secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale) ;

Vu le *Processus de qualification d'un produit*, référence QUAL-PROD-PROCESS, version en vigueur, disponible sur <https://www.ssi.gouv.fr/qualification-processus> ;

Vu la demande de qualification d'un produit reçue par voie électronique le 28 septembre 2017,

Décide :

Art. 1<sup>er</sup> – Le produit fourni par la société *FICHET TECHNOLOGIES* portant le nom *GUNNEBO SMI* en version 01-02 respecte les règles fixées par le décret n° 2015-350 du 27 mars 2015 et est qualifié au niveau élémentaire sous réserve du respect des conditions et limites d'utilisation énoncées en fiche 2.

Art. 2 – La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2021.

Art. 3 – Le maintien de cette décision est conditionné au respect des règles relatives au suivi de la qualification établies dans le *Processus de qualification d'un produit*.

Guillaume POUPARD  
Directeur général de l'Institut National  
de la Santé et de la Sécurité  
du Travail



## Fiche 1

### Description du produit

#### Désignation et versions

Le produit qualifié est la solution logicielle et matérielle *GUNNEBO SMI* en version 01-02 fournie par l'entreprise *FICHET TECHNOLOGIES*.

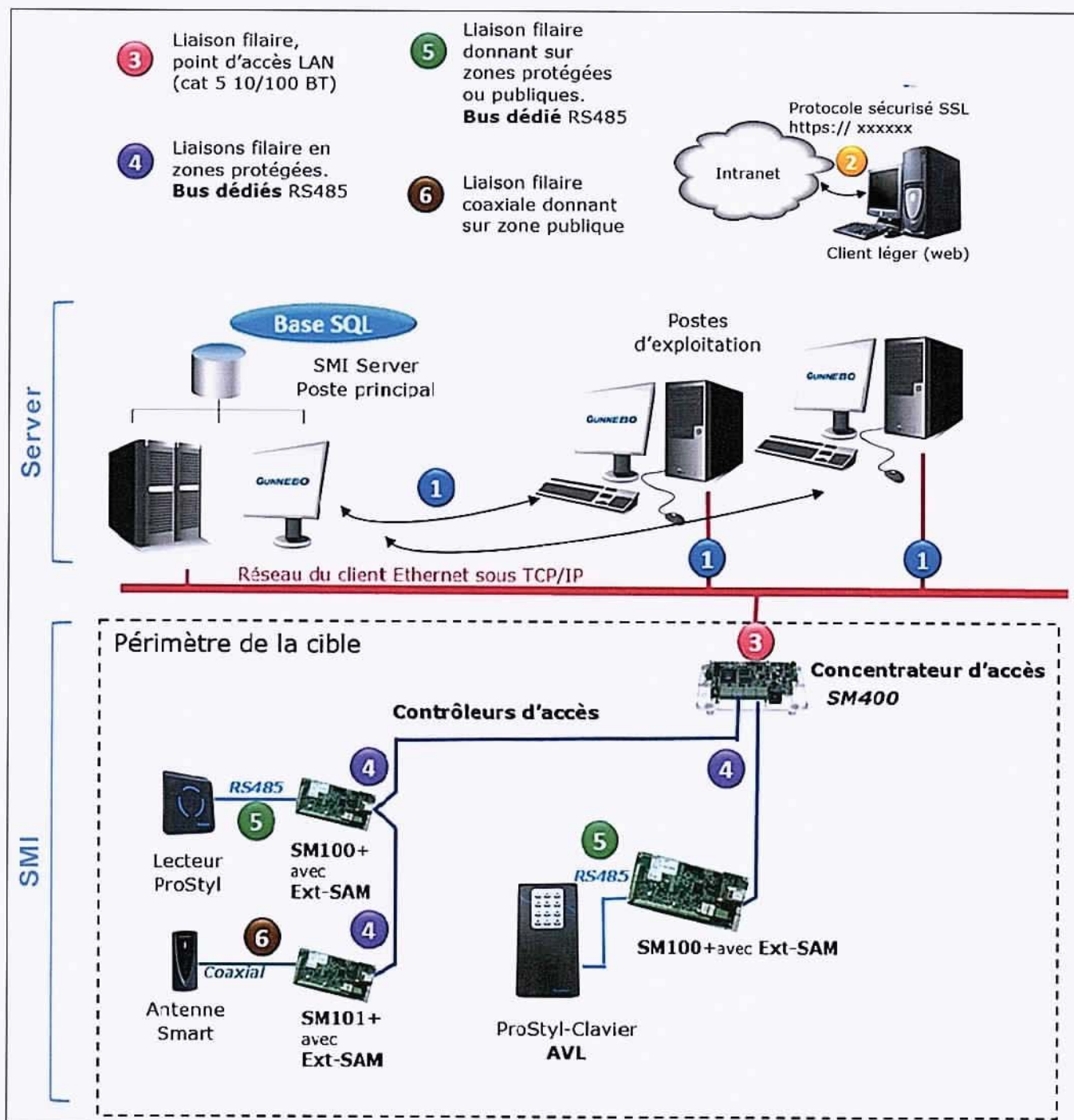


Figure 1. Cas d'usage classique du produit

## Présentation générale

La solution *SMI SERVER* correspond à une solution intégrée pour une gestion centralisée de contrôle d'accès physiques. Elle est composée :

- d'une partie appelée *SERVER* intégrant les applications, les bases de données et le serveur de terrain ;
- d'une partie appelée *SMI* intégrant les équipements de terrain : concentrateurs d'accès, contrôleurs d'accès et lecteurs, objet de la qualification et définie par le périmètre en pointillé sur la figure 1.

Les fonctions d'accès sont gérées par une application «métier» nommée *SERVER* développée par *FICHET TECHNOLOGIES*. Cette application est utilisée, chez le client final, par des responsables de sécurité (exploitants préalablement formés) qui gèrent toutes les fonctions d'accès à des zones sécurisées ou protégées via des moyens d'identification d'usagers afin de leur attribuer des droits d'accès.

Les droits d'accès sont préalablement définis par le client pour la sécurisation des sites.

L'application *SERVER* est entièrement sous contrôle de responsable(s) de sécurité (client final, RSSI). Elle permet :

- de définir tous les types d'accès physiques ;
- de référencer de façon unique les usagers dans la base de données du serveur ;
- de donner des droits d'accès aux usagers et aux visiteurs ;
- de référencer les éléments de sécurité SI (droits d'administration, droits d'accès au SI, clés de sécurité, ...).

La partie *SMI* ou *GUNNEBO SMI* en version 01-02 comprend les équipements suivants :

- des concentrateurs d'accès (*SM400*) avec leur système d'alimentation en énergie (alimentation secourue) ;
- des contrôleurs de portes (*SM100+*) avec leur système d'alimentation en énergie (alimentation secourue) ;
- des lecteurs de badges et le lecteur *PROSTYL-CLAVIER AVL* (gamme *PROSTYL*) ;
- des badges d'accès (badges basés sur la technologie *MIFARE® DESFIRE* de *NXP*).

L'accès à une zone protégée ou sécurisée nécessite une identification préalable qui peut être parfois complétée d'une authentification *via* un PIN code (code personnel).

Les fonctions de sécurité évaluées de la gamme des produits sont :

- la protection en transmission du code PIN ;
- la protection des données échangées entre le *SERVER* et le *CONCENTRATEUR SM400* ;
- la protection des données échangées entre le concentrateur *SM400* et le contrôleur *SM100+* ;
- la sécurisation du contrôleur d'accès *SM100+* ;
- la sécurisation du concentrateur *SM400* ;
- la sécurisation du lecteur *PROSTYL-CLAVIER*.

## Fiche 2

### Conditions et limites de la qualification

#### Conditions

La décision de qualification est valide sous réserve du respect des conditions énoncées ci-après.

Lors de la mise en œuvre du produit, l'autorité d'emploi doit s'assurer que :

- C1. Les restrictions d'usage figurant aux chapitres 2.3.8 du rapport de certification [CERTIF] sont bien respectées, en particulier l'utilisateur du produit certifié devra s'assurer du respect des hypothèses sur l'environnement d'exploitation, tels que spécifiés dans la cible de sécurité [CDS].
- C2. Les guides d'installation, de configuration et d'utilisation [GUIDES] sont mis en œuvre lors du déploiement, de la configuration et de l'utilisation du produit tout au long de son cycle de vie.
- C3. Les objectifs de sécurité du système global sont bien pris en compte, en s'appuyant si nécessaire sur l'expertise de *FICHET TECHNOLOGIES*.
- C4. Tout au long de leur cycle de vie, les opérations sensibles sur les *SAM*<sup>1</sup> sont gérées dans des locaux protégés et par des administrateurs formés (réception, stockage, chargement et mise à jour des clés, insertion, destruction).
- C5. L'exploitant est formé à l'utilisation du produit.

#### Limites

- L1. Seules les fonctions décrites dans la fiche 1 sont couvertes par la présente décision de qualification.
- L2. L'exploitant du produit doit requérir l'assistance d'un installateur formé lors de l'installation et de la configuration du produit.

---

<sup>1</sup> *SECURE ACCESS MODULE* : Module de sécurité sous forme de carte à puce.

### Fiche 3

#### Base documentaire de la qualification

#### Cadre réglementaire

<b>[PROCESS_QUALIF_PROD]</b>	<i>Processus de qualification d'un produit</i> , note n° 274/ANSSI/SDE du 12 janvier 2017, référence QUAL-PROD-PROCESS, version en vigueur. Disponible sur <a href="https://www.ssi.gouv.fr/qualification-processus">https://www.ssi.gouv.fr/qualification-processus</a> .
<b>[RGS]</b>	Décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives. Disponible sur : <a href="https://www.legifrance.fr">https://www.legifrance.fr</a> .

#### Documents rédigés par le centre d'évaluation

<b>[RTE]</b>	Rapport technique d'évaluation, <ul style="list-style-type: none"> <li>- référence : OPPIDA/CESTI/SMI CSPN_01-02/RTE/1.2</li> <li>- version : 1.2</li> <li>- en date du : 17 août 2018</li> </ul>
--------------	--

#### Documents rédigés par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

<b>[CERTIF]</b>	Rapport de certification <i>GUNNEBO SMI</i> Version CSPN_01-02, référence : ANSSI-CSPN-2018/12 en date du : 15 octobre 2018.
<b>[CRYPTO]</b>	Mécanismes cryptographiques – Règles et recommandations concernant le choix et le dimensionnement des mécanismes cryptographiques, annexée au Référentiel général de sécurité (RGS_B1), disponible sur : <a href="http://www.ssi.gouv.fr">www.ssi.gouv.fr</a> . <ul style="list-style-type: none"> <li>- version : 2.03</li> <li>- en date du : 21 février 2014</li> </ul>

#### Guides d'utilisation et documentations techniques de l'industriel

<b>[GUIDES]</b>	<p>Chiffrement et authentification des communications – <i>SMI SERVER</i> v3.1 SPE  <ul style="list-style-type: none"> <li>- version : 03</li> <li>- référence : A0I542B</li> <li>- en date du : août 2016</li> </ul> </p> <p><i>SMI SERVER</i> v3.1 SPE Interface Configuration, guide de configuration  <ul style="list-style-type: none"> <li>- version : 02</li> <li>- référence : A0U562</li> <li>- en date du : juin 2016</li> </ul> </p> <p><i>SMI SERVER</i> v3.1 SPE Interface exploitation, guide d'utilisation  <ul style="list-style-type: none"> <li>- version : 02</li> <li>- référence : A0U563</li> <li>- en date du : juin 2016</li> </ul> </p> <p>Manuel de mise en conformité CSPN pour le produit <i>SMI</i> version CSPN_01-02  <ul style="list-style-type: none"> <li>- version : 01</li> <li>- référence : A0U581</li> <li>- en date du : août 2017</li> </ul> </p>
<b>[CdS]</b>	<p>Cible de sécurité, <i>GUNNEBO SMI</i> Version CSPN_01-02  <ul style="list-style-type: none"> <li>- version : 02</li> <li>- référence : AOY004</li> <li>- en date du : juin 2018</li> </ul> </p>